

Commentaires sur les conseils apportés par le document Bac 2021 : Guide de l'évaluation

Bac 2021 : Guide de l'évaluation https://eduscol.education.fr/2688/bac-2021-guide-de-l-evaluation	Quelques commentaires
<p>Le contexte sanitaire exceptionnel auquel nous sommes confrontés a amené le ministre à définir, dans sa lettre aux enseignants du 21 janvier, les adaptations de la session 2021 du baccalauréat général et technologique. Ces adaptations rendent nécessaire de préciser le cadre solide au sein duquel le contrôle continu permettra à la fois de garantir la pleine légitimité du baccalauréat comme examen national et la confiance que les établissements d'enseignement supérieur peuvent avoir dans l'évaluation menée par les enseignants dans les lycées.</p> <p>Ce guide, élaboré par le collège d'expertise disciplinaire et pédagogique de l'IGESR, fixe, pour chaque enseignement évalué au baccalauréat lors de l'année de terminale, qu'il s'agisse d'une spécialité ou d'un enseignement commun, la manière dont se déclinent les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Prise en compte pour le calcul des moyennes trimestrielles ou semestrielles des deux modalités d'évaluations :<ul style="list-style-type: none">o Évaluation formative, qui accompagne les apprentissages et permet de signaler et de valoriser les progrès des élèves.o Évaluation sommative, qui doit représenter au moins 60 % de la moyenne, qui permet de vérifier, en fin de séquence ou de période, les objectifs fixés par les programmes en termes de connaissances et de compétences.- Diversité des types d'exercices composant l'évaluation :<ul style="list-style-type: none">o Exercices courts de vérification des connaissances.o Travaux effectués en présentiel ou à distance. Il convient à ce propos d'équilibrer les deux modalités afin que les évaluations n'occupent pas une part trop importante du temps en présentiel lorsque la continuité pédagogique ne permet pas d'accueillir à temps complet les élèves en établissement, pour lequel les apprentissages restent la priorité.o Travaux plus longs et dont l'énoncé s'inspire des sujets de	<div data-bbox="1211 624 1951 1299" style="border: 1px solid black; padding: 10px;"><p>Les moyennes qui vont contribuer à l'obtention du baccalauréat reposent sur une diversité d'évaluations.</p><p>La place du formatif dans le calcul d'une note certificative est à interroger avec vigilance car, par nature, une évaluation formative donne le droit aux erreurs qui contribuent aux apprentissages. Il ne faudrait pas que ces erreurs, permises voire souhaitées, soient comptabilisées dans le calcul d'une moyenne à portée certificative. En conclusion il est possible d'utiliser les évaluations formatives pour le calcul des moyennes mais seulement si elles font état d'acquis, de réussites.</p><p>Quels que soient les choix effectués, la part de l'évaluation sommative, qui mesure les acquis d'une fin de période, doit être majoritaire (« au moins 60% »).</p><p>Pour construire une note à partir d'une évaluation formative non notée : Cf Annexe 2.</p></div>

baccalauréat (évaluations communes ou épreuves terminales) libérés et présents dans la BNS, ainsi que des sujets 0 présents sur Eduscol.

- Robustesse des moyennes trimestrielles ou semestrielles, garanties par un nombre minimal de notes par période, et un nombre suffisant d'exercices inspirés des sujets de baccalauréat libérés. **Un minimum de trois évaluations par trimestre (ou de quatre par semestre) est, sauf exception, attendu.**

Ces principes et les conseils qui suivent seront mis en œuvre par les équipes avec l'aide des corps d'inspection, dans le respect de la liberté pédagogique de chaque enseignant et dès la fin du 2e trimestre de l'année scolaire 2020-2021. Ils sont évidemment pensés dans une situation sanitaire et de continuité pédagogique qui peut évoluer, et auront vocation à être adaptés si cette situation évolue.

Par ailleurs, si ce guide est conçu prioritairement pour faire face aux aménagements de la session 2021, il pose des principes qui pourront être repris et précisés pour la part d'évaluation au contrôle continu des sessions suivantes.

Sciences de la vie et de la Terre

En sciences de la vie et de la Terre, l'évaluation des élèves est fondée sur la mesure de l'acquisition des compétences définies dans les programmes du cycle terminal. La mise en place du contrôle continu pour cette session du baccalauréat conduit à une attention particulière sur les notes portées.

Évaluer et accompagner les apprentissages

La mesure du niveau de maîtrise des compétences se fait au fil des apprentissages (évaluation formative) et à la fin d'un cycle d'apprentissage (évaluation sommative). Les compétences sont davantage disciplinaires pour l'épreuve écrite et l'épreuve d'ECE (évaluation des compétences expérimentales), plus transversales pour le Grand oral ou pour la maîtrise du numérique par exemple.

Il convient de distinguer les évaluations qui accompagnent les apprentissages de celles qui mesurent ce que les élèves ont appris à la fin d'un cycle d'apprentissage.

• **En cours d'apprentissage**, les évaluations ont vocation à permettre à l'élève d'identifier où il en est dans l'acquisition des compétences et au professeur de mettre en place des stratégies d'accompagnement adaptées. Les notes attribuées à ces évaluations n'ont donc pas à être prise systématiquement en compte dans un contexte certificatif.

Cette phrase, qui ne concerne pas les SVT en particulier, relève une possible difficulté rencontrée dans le cas de l'enseignement scientifique de tronc commun. Cette « règle » de trois évaluations est bien à penser pour l'ensemble de l'ES et non « par enseignant impliqué » dans cet enseignement.

Quand on repère des acquis, des réussites...

Toutefois ces notes peuvent être considérées à condition qu'elles soient favorables à l'élève, c'est-à-dire portées à un moment où l'élève était prêt à être évalué et où il a montré sa réussite. La note prend alors en compte, pour être établie, le fait que l'élève a pu être plus ou moins aidé pour réaliser la tâche attendue. Ce calcul doit être transparent pour l'ensemble des élèves.

• **En fin d'apprentissage**, les évaluations dont les notes ont une valeur certificative sont données et détaillées par compétence. Elles se fondent sur les productions des élèves qui peuvent être de nature variée : orales et/ou écrites et/ou expérimentales, individuelles et/ou collectives, réalisées en classe et/ou hors la classe,

Des principes pour assurer une équité

Les deux ensembles précédents constituent des indicateurs exploitables pour définir le niveau atteint en fin de période d'évaluation par un élève. Il doit être associé à des commentaires (pour l'élève et ses responsables légaux) par compétence évaluée pour aider à la progression.

Pour être représentative, la moyenne doit :

- prendre en compte plusieurs situations d'évaluation et ne peut donc pas être posée à partir d'une seule note ;
- porter sur des situations qui évaluent des compétences différentes du programme ou sur des situations qui portent sur des parties de programme différentes ou sur des situations mobilisant l'oral, l'écrit, les activités pratiques par exemple.

Au troisième trimestre ou au second semestre, des évaluations peuvent être construites avec tout ou partie des sujets de baccalauréat ainsi que des sujets d'ECE disponibles en ligne (Banque Nationale de Sujet et Banque des évaluations des compétences expérimentales). Les grilles d'évaluations génériques sont alors à utiliser.

La mise en place de devoirs communs est recommandée : ils permettent aux enseignants de travailler ensemble, de définir des objectifs communs et des exigences harmonisées. Ils amènent les élèves à gérer leur travail sur une plage horaire longue, les aident à réviser un ensemble plus large de notions et méthodes étudiées. Ils peuvent conduire à des corrections croisées entre les professeurs.

Les évaluations peuvent porter sur l'ensemble du programme de terminale (et pas seulement sur les parties des programmes définies pour l'épreuve écrite terminale qui aurait dû se dérouler en mars).

Une réflexion nécessaire à l'échelle des équipes pédagogiques

La stratégie d'attribution des notes doit faire consensus au sein de l'équipe

Evaluation des acquis (ou non acquis...)

Cette préconisation est forte : la mise en œuvre de « devoirs communs » renforce le principe d'équité notamment par le fait que les équipes **s'entendent à la fois sur les sujets et sur les attentes.**

En revanche cela ne veut pas dire qu'il faille mettre en place systématiquement des « bac blancs », des « ECE blancs ».

Si les évaluations reposent sur des formats proches (« proche » ne voulant pas dire « identique ») des normes certificatives en termes de contenus (se référer aux sujets disponibles en ligne), de compétences (se référer au livret scolaire) et d'un temps suffisant pour envisager un apprentissage à « passer des épreuves » cela est très bien et suffisant.

Il est aussi possible de proposer quelques évaluations qui interrogent au-delà de la thématique en cours pour entraîner les élèves à des révisions plus conséquentes.

disciplinaire de SVT afin de définir et surtout de rendre explicites pour les élèves et leurs responsables légaux :


- les objectifs de formation poursuivis pendant la période et les évaluations qui y ont été menées (parties traitées, compétences travaillées, compétences considérées acquises) ces indications doivent apparaître sur le bulletin ;
- la nature et le nombre des travaux pris en compte. Il est souhaitable de tendre vers la part relative des compétences évaluées à l'écrit et celles évaluées en ECE soit 75 % et 25 %, comme indiqué au point précédent ; il convient d'identifier dans le bulletin la note correspondant à l'écrit et celle correspondant à la partie pratique ;
- la manière dont sont pris en compte les travaux conduits hors la classe et en particulier les apprentissages qui y sont associés. Des évaluations doivent mesurer ces apprentissages. Il est possible que des élèves travaillent certains points en classe alors que d'autres les auront travaillés à distance. Dans cette situation, il est possible de proposer la même évaluation sommative à tous si l'on s'est assuré de l'apprentissage par les élèves des concepts et compétences associées ou bien de proposer des évaluations différentes, portant sur des points différents, à condition toutefois qu'elles soient bien en lien avec les niveaux ciblés par les programmes ;
- il est également conseillé aux équipes de référer les évaluations conduites aux compétences qui sont mentionnées dans le LSL pour que ce dernier soit renseigné de façon la plus pertinente et qu'il puisse ainsi éclairer les décisions prises pour la délivrance du diplôme.

Ce point a été abordé dans notre dernier courrier (lettre d'actualité). Afin de tendre vers ce 25% (compétences exercées lors d'un travail centré sur une manipulation) – 75% (compétences exercées lors de travaux écrits et/ou oraux), il est recommandé d'utiliser le **jeu des coefficients** entre les différents types d'évaluation.

Ce point précise la vigilance à avoir mais **aussi la nécessité de souplesse** due aux contraintes sanitaires qui instaurent des enseignements hybrides.

Ce point concernant le **livret scolaire** a été abordé l'an passé pour la délivrance du baccalauréat 2020 (Cf Annexe 1)

Annexe 1 - Les compétences du livret scolaire

ENSEIGNEMENTS D										
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	Moyennes		Effectif du groupe :			Compétences générales :				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser et organiser ses connaissances pour répondre à une question ou à un problème scientifique				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Rechercher, extraire et exploiter l'information utile				
	3 ^e tr.					Raisonner, argumenter, conclure en exerçant des démarches scientifiques et un sens critique				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents				
						Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents				
						Argumenter des choix en matière de santé et d'environnement en prenant en compte des arguments scientifiques				
						Compétences expérimentales :				
						Analyser un problème, concevoir une stratégie de résolution et en prévoir les résultats				
						Mettre en œuvre un protocole dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement				
						Présenter et exploiter des démarches et des résultats pour discuter de la validité d'une hypothèse				

3 domaines pour évaluer des compétences expérimentales

Annexe 2 - Une échelle descriptive globale à adapter pour chaque compétence (exemple de conversion sur 5 points) : pour calculer une note à partir d'évaluations qui ne le sont pas (classiquement, des évaluations formatives)

Non maîtrisées		Insuffisamment maîtrisées		Maîtrisées		Bien maîtrisées	
<i>Élève peu-pas autonome</i>				<i>Élève autonome</i>			
L'élève a besoin d'aides majeures répétées = fort accompagnement		L'élève a besoin d'aides majeures ponctuelles = fort accompagnement		L'élève a besoin d'aides mineures régulières = accompagnement léger		L'élève a besoin d'aides mineures ponctuellement ou pas du tout	
<i>L'élève exerce ses compétences uniquement dans des tâches simples ou des travaux guidés</i>				<i>L'élève exerce ses compétences dans le cadre de tâches complexes ponctuelles ou récurrentes</i>			
L'élève n'adapte pas ses ressources à une nouvelle situation		L'élève tente d'adapter ses ressources à une nouvelle situation sans réussir le transfert		L'élève adapte ses ressources dans certaines situations nouvelles		L'élève adapte ses ressources à une nouvelle situation	
1 point		2 points		4 points		5 points	

Exemple d'adaptation (Les critères et indicateurs de réussite sont ceux utilisés habituellement par l'enseignant)

	Non maîtrisées	Insuffisamment maîtrisées	Maîtrisées	Bien maîtrisées
Pratiquer des langages (mobilisation de l'outil « graphique »)	L'élève ne sait pas construire le graphique utile, malgré l'aide apportée.	L'élève construit le graphique approprié lorsqu'il est guidé. L'interprétation nécessite une aide.	L'élève construit le graphique approprié lorsque l'outil lui est suggéré et sait l'interpréter.	L'élève utilise de lui-même et de façon pertinente un graphique pour mettre en évidence les variations d'une grandeur.

Annexe 3 – le texte « guide de l'évaluation » concernant l'enseignement scientifique

Les commentaires généraux sont identiques à ceux indiqués pour les SVT (mis à part tout ce qui concerne la dimension expérimentale)

Enseignement scientifique (voie générale)

En enseignement scientifique, l'évaluation des élèves est fondée sur la mesure de l'acquisition des connaissances et des compétences liées aux objectifs de formation du programme. L'absence d'évaluation commune (EC) pour l'année 2020-2021 renforce la nécessité de porter une attention particulière sur les évaluations : leur organisation, leur nature, leur fréquence et leur notation.

Le contrôle continu doit refléter de la façon la plus équitable possible les compétences et les connaissances des élèves. Pour ce faire, un travail d'harmonisation des principes d'évaluation au niveau de l'équipe pluridisciplinaire est indispensable. Il est, par ailleurs, nécessaire de disposer d'un nombre suffisant d'éléments pour pouvoir procéder à une évaluation des élèves transparente et sereine. Les critères d'évaluation et de notation adoptés doivent par ailleurs être clairement explicités aux élèves.

En cas d'enseignement alternant des périodes de formation en présentiel et à distance, les moments en présentiel doivent en priorité être consacrés à l'accompagnement des apprentissages, incluant des évaluations diagnostiques et formatives, et aux activités pratiques. Les professeurs peuvent cependant mettre à profit ces moments pour organiser des évaluations sommatives. Il convient néanmoins de veiller à ce que le temps en présentiel ne devienne pas un temps majeur d'évaluation sommative, ce qui conduit à préférer des évaluations en présentiel courtes et progressives à des devoirs plus longs.

Ceux-ci sont toutefois possibles en nombre limité (1 ou 2 par trimestre) ; on privilégiera pour ces devoirs longs des sujets pluridisciplinaires conformes aux objectifs de l'enseignement scientifique. Ces évaluations peuvent être construites avec tout ou partie des sujets d'évaluation commune issus de la Banque Nationale de Sujets (BNS). La mise en place de devoirs communs à l'échelle de l'établissement est possible ; ils permettent aux enseignants de travailler ensemble, de définir des objectifs partagés et des exigences harmonisées. Ils peuvent conduire à des corrections communes entre les professeurs. Il est important de s'assurer qu'un nombre suffisant d'activités auront été réalisées en amont, en classe ou à la maison. Les différentes évaluations réalisées en classe compteront pour plus de 60 % de la moyenne.

Des évaluations (de différentes natures) peuvent aussi être menées à distance. Les typologies des situations d'évaluation doivent être variées et peuvent inclure, par exemple, des évaluations écrites (QCM, « questions ouvertes », etc.), des évaluations orales, des recherches et/ou analyses documentaires, des travaux de groupes. Les travaux proposés hors la classe ou lors des séances à distance peuvent compléter, sans pour autant en constituer la part essentielle, l'évaluation des élèves dans le cadre du contrôle continu pris en compte pour l'examen du baccalauréat. Ces évaluations menées à distance ne dépasseront pas 40 % de la moyenne. L'important, dans ce cas, est de ne pas rompre l'équité de traitement des élèves et de leur apporter, au besoin, un appui adapté à leur situation personnelle dans le contexte local.

La moyenne doit, pour être représentative, prendre en compte plusieurs situations d'évaluation et ne doit être posée qu'à partir d'au moins trois notes. Elle doit également porter sur des situations qui évaluent des compétences différentes, en lien avec les objectifs généraux du programme :

- comprendre la nature du savoir scientifique et ses méthodes d'élaboration ;
- identifier et mettre en œuvre des pratiques scientifiques, notamment à travers l'utilisation de savoirs et des savoir-faire mathématiques ;
- identifier et comprendre les effets de la science sur les sociétés et sur l'environnement.